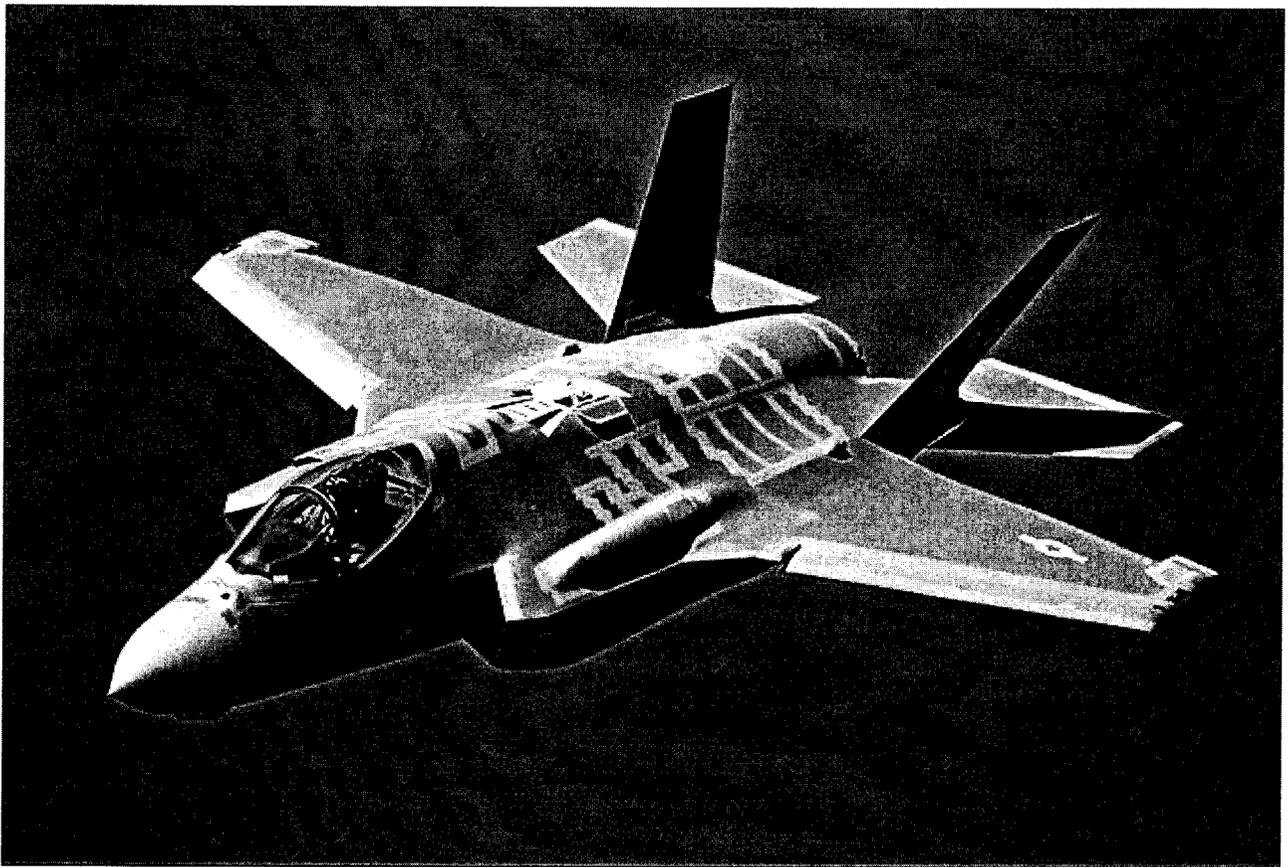




WHY THE F 35 REPRESENTS A STRATEGIC CHOICE FOR BELGIUM



By Alexander Mattelaer (<http://www.egmontinstitute.be/expert-author/alexander-mattelaer/>)
(26 October 2018) In Commentaries (http://www.egmontinstitute.be/publication_parent/commentaries/)

Belgian diplomacy (<http://www.egmontinstitute.be/core/belgian-diplomacy/>),
European defence / NATO (<http://www.egmontinstitute.be/core/european-defence-nato/>)

The replacement of the F-16 fighter aircraft of the Belgian Air Force has just been settled. For various reasons, this file is now symbolic. Will Belgium continue to have an effective defense in the future? How will the choice of a substitute re-define the diplomatic position of our country on the international scene? How can Belgian companies benefit from this high-tech investment?

We use cookies to ensure that we give you the best experience on our website. If you continue to use this site we will assume that you are happy with it. Ok

This commentary was first published in La Libre

(<http://www.lalibre.be/debats/opinions/pourquoi-le-f35-represente-un-choix-strategique-pour-la-belgique-5bd1c098cd70e3d2f653715e>).

(Photo credit: Public domain photograph from defenseimagery.mil, Wikimedia Commons)

POURQUOI LE F35 REPRÉSENTE UN CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA BELGIQUE:

Le remplacement des avions de combat F-16 de l'armée de l'air belge vient de connaître son dénouement. Pour diverses raisons, ce dossier revêt désormais un caractère symbolique. La Belgique continuera-t-elle à disposer d'une défense efficace à l'avenir ? Comment le choix d'un remplaçant redéfinira-t-il la position diplomatique de notre pays sur la scène internationale ? Dans quelle mesure les entreprises belges pourront-elles bénéficier de cet investissement de haute technologie ? Dès lors que de plus en plus d'informations laissent entendre que le F-35 a remporté la mise, nous sommes pleinement conscients de la portée stratégique de cette décision. Cette semaine, le rôle du gouvernement Michel trouvera vraisemblablement sa place, en temps réel, dans les manuels d'histoire. En décidant de trancher la question, ce gouvernement démontre qu'il est capable de prendre les décisions les plus difficiles, guidé par l'intérêt national et une vision à long terme.

Des offres très intéressantes

En théorie, le remplacement du F-16 était simple : conformément à l'accord de gouvernement de 2014, le joyau de la défense belge devait être remplacé par le successeur le plus performant possible et ce, aux meilleures conditions commerciales et avec la participation maximale d'entreprises belges. La concurrence ouverte devait permettre d'atteindre ces objectifs. Dans ce cadre, des critères tels que l'accomplissement d'une éventuelle mission nucléaire – qui revêt indéniablement une importance politique et stratégique, mais qui limiterait aussi gravement la concurrence – n'ont pas été retenus.

Seuls comptaient :

(a) la qualité de l'appareil et le soutien offert par le partenariat,

(b) le prix

(c) la contribution aux intérêts industriels essentiels de la sécurité, chacun représentant respectivement 57 %, 33 % et 10 % de l'analyse.

La meilleure preuve que cet appel d'offres public a permis une véritable concurrence est le fait que deux candidats ont soumis des offres très intéressantes et qu'un troisième candidat hors compétition espère encore et toujours prendre part au nouveau "contrat du siècle". Comme l'a

encore souligné Dirk Hove (PDG d'Airbus Defence and Space) dans une récente interview, "I assume

that you are happy with it. Ok

(<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/sur-scaf-cela-serait-bien-qu-airbus-prenne-le-leadership-dirk-hoke-airbus-ds-794315.html>) : “l’offre Eurofighter est très compétitive et le gouvernement belge doit maintenant se prononcer”.

Le F35 : l’avion le plus performant en termes de capacités opérationnelles

Après une analyse approfondie des offres, le gouvernement belge marque sa préférence pour le F-35. Ce choix découle logiquement de la procédure d’adjudication. Tout d’abord, le F-35 offre un grand avantage technologique, ce qui en fait l’avion le plus performant en termes de capacités opérationnelles. Cet avion devenant progressivement le système d’armement de référence tant de l’armée de l’air américaine que de la plupart des alliés européens, cette décision garantit que la Belgique continuera à disposer d’une armée de l’air de première classe. En outre, étant donné la vaste étendue du programme F-35 (auquel participent déjà, entre autres, l’Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark), le coût par avion est en forte baisse. L’achat de la Belgique pourrait dès lors être nettement inférieur au montant prévu initialement, permettant ce faisant de réaliser de nouveaux investissements dans d’autres domaines. Enfin, la concurrence a généré les résultats industriels escomptés : le gouvernement américain s’est vu contraint d’impliquer économiquement les entreprises belges de manière optimale. Des estimations prudentes situent la participation économique bien au-delà des trois milliards d’euros, soit environ le montant de l’achat. De plus, cette participation est répartie de manière équilibrée sur les trois régions afin d’ancrer le plus profondément possible le tissu high-tech, qui représente 50 % en Flandre et 50 % en Wallonie et à Bruxelles.

Qu’en est-il des problèmes techniques tant décriés du F-35 ? Il est vrai que cet avion – comme presque tous les nouveaux avions militaires – a connu des problèmes considérables pendant la phase de développement. La portée internationale du programme F-35 ainsi que le moment relativement tardif choisi par la Belgique pour faire son entrée offrent une fois de plus les meilleures garanties que notre armée de l’air pourra continuer à accomplir toutes ses missions de manière professionnelle après 2025. En outre, il semble que le gouvernement américain veuille prendre à sa charge l’intégralité du coût de développement. Cela signifie paradoxalement que la Belgique achète un modèle futur (à savoir le *Bloc 4*) avec un niveau de maturité technique plus élevé, mais à un coût bien inférieur.

Prendre ses responsabilités

Par cette décision, le gouvernement belge poursuit sa stratégie, vieille de septante ans, d’ancrage international à grande échelle. Notre diplomatie repose sur notre qualité de membre des Nations Unies, notre position en tant qu’allié au sein de l’OTAN et notre rôle de pionnier dans le processus d’intégration européenne. Cependant, cette formule de succès n’est pas gratuite. Quiconque veut faire entendre sa voix sur l’échiquier international doit également prendre ses responsabilités. La capacité de combat aérien belge constitue désormais notre principale contribution à la défense collective du continent européen. Par ailleurs, cette décision va de pair avec le remplacement des véhicules des forces terrestres belges et la forte

augmentation du recrutement militaire. Ainsi, notre deuxième atout stratégique, la “capacité motorisée” à terre, s’inscrira dans un partenariat stratégique avec la France, dont l’industrie wallonne en particulier bénéficiera pleinement.

Ainsi, lentement mais sûrement, une nouvelle version de notre stratégie de sécurité nationale est en train d’émerger, une version qui se déploie dans toutes ses dimensions. Avec nos voisins du nord, nous travaillons à un partenariat maritime profondément intégré, avec le leadership néerlandais pour l’acquisition de nouvelles frégates et le leadership belge pour la nouvelle capacité de lutte contre les mines. Nos forces terrestres travailleront en étroite collaboration avec la France sur de nouveaux véhicules afin de couvrir le flanc sud de l’Europe. Nous ancrons donc nos intérêts sécuritaires les plus fondamentaux au niveau transatlantique par l’intermédiaire du F-35 ; si nous gagnons ainsi de la pertinence sur le plan opérationnel, nous contribuons surtout à notre sécurité nationale par la défense territoriale et la dissuasion. C’est précisément en considérant tous ces éléments comme un ensemble global que nous pouvons nous engager au niveau diplomatique dans un dialogue sain avec la Russie, sans abandonner nos alliés d’Europe centrale. Grâce à cette répartition géographique de la coopération, avec tous les avantages et les risques que cela implique, nous devrions pouvoir maintenir la sécurité et l’unité du continent européen au 21e siècle. Car telle est bien notre mission, n’est-ce pas ?

Prof Dr Alexander Mattelaer is director of European Affairs at Egmont – the Royal Institute for International Relations. He teaches at the Vrije Universiteit Brussel and at the College of Europe.

EGMONT

Royal Institute for International Relations
Rue des Petits Carmes 24A
1000 Brussels - BELGIUM

We use cookies to ensure that we give you the best experience on our website. If you continue to use this site we will assume that you are happy with it.

Rue des Petits Carmes 15
1000 Brussels - BELGIUM

CONTACT

☎ +32 (0) 2 223 41 14

✉ info@egmontinstitute.be (mailto:info@egmontinstitute.be)

